

REUNION D'INFORMATION

Compte-rendu

Lundi 12 septembre 2016

INFOS CLUBS

FORMATIONS SST initiale, SST recyclage et Incendie

Formation SST recyclage

Mardi 8 novembre
de 9h à 17h

56,25€ par personne et
un repas à 14,50€

*Date limite d'inscription le
Lundi 10 octobre*

RESTE 3 PLACES

Formation SST initiale

Mardi 15 novembre et jeudi
17 novembre
de 9h à 17h

100€ par personne et deux
repas à 14,50€

*Date limite d'inscription le
Lundi 17 octobre*

RESTE 4 PLACES

Formation incendie

Jeudi 24 novembre matin
45€ par personne

*Date limite d'inscription le
vendredi 28 octobre*

Une réunion d'information, organisée par le Club Entreprendre, s'est tenue à la salle des fêtes d'Epagny et a réuni une quinzaine de chefs d'entreprise et d'élus du territoire.

Le thème abordé lors de cette soirée était « **le programme LEADER du Pays Seine et Tilles** » présenté par Marie Capucine BARRACHIN, animatrice du programme LEADER du Pays Seine et Tilles, et Albane SICRE, gestionnaire.

Michel DROUIN, Vice-Président du Club Entreprendre a accueilli les participants et a procédé aux remerciements.

LE PROGRAMME LEADER DU PAYS SEINE ET TILLES

Le programme LEADER (Liaisons Entre Actions et Développement de l'Economie Rurale) est un programme européen visant à accompagner le développement local en concertation avec les acteurs publics et privés du territoire.

Le Pays Seine et Tilles a présenté sa candidature en 2014 et a été retenu avec pour thématique la transition énergétique.

Ainsi, il dispose d'une enveloppe de 1,6 million d'euros à octroyer sous forme de subvention sur une période de 2014 à 2020.

L'objectif et la volonté du Pays est de tendre vers une plus grande autonomie énergétique en agissant sur trois axes :

- Adapter les exploitations agricoles aux changements climatiques,
- Développer les énergies renouvelables,
- Maîtriser les consommations d'énergie via un volet urbanisme et mobilité et via l'amélioration de l'efficacité énergétique du bâti.

Différentes fiches-actions ont été élaborées et permettent aux groupements d'entreprises, d'agriculteurs, associations ou collectivités d'être porteurs de projet ou de bénéficier de retombées indirectes de certaines actions.

1. Vous pouvez être porteur de projet

Toutes les actions menées devront être collectives, c'est-à-dire menées par au minima deux entreprises ou agriculteurs.

a. Développer les circuits courts et la vente en directe

Actions	Dépenses éligibles	Bénéficiaires
<ul style="list-style-type: none"> Echanger avec les exploitants agri + identifier les besoins des consommateurs Soutenir le développement marketing et la communication (ex. portes ouvertes) Aider à la mise en place d'un marché hebdomadaire 	<ul style="list-style-type: none"> Frais de rémunération Frais de fonctionnement liés à l'opération Prestations extérieures Frais de communication Frais d'organisation d'événements 	<ul style="list-style-type: none"> Groupement d'agriculteurs Collectivités Chambres consulaires Groupement d'entreprises

Exemples d'actions possibles :

- création d'un marché de producteurs locaux,
- organisation de portes ouvertes,
- organisation de réunions d'échanges entre les exploitants agricoles,
- réalisation d'enquête sur les attentes des consommateurs,
- ...

b. Améliorer les transports collectifs et valoriser les outils alternatifs à la voiture particulière

Actions	Dépenses éligibles	Bénéficiaires
<ul style="list-style-type: none"> Actions de sensibilisation et d'information 	<ul style="list-style-type: none"> Frais de rémunération Frais de fonctionnement liés à l'opération Prestations extérieures Frais de communication Frais d'organisation d'événements 	<ul style="list-style-type: none"> Collectivités Groupement d'entreprises Associations

Exemples d'actions possibles :

- organisation d'ateliers sur la mobilité,
- visite d'entreprise ayant mis en place des solutions aidant à la mobilité des salariés,
- ...

c. Sensibiliser et informer les entreprises

Actions	Dépenses éligibles	Bénéficiaires
<ul style="list-style-type: none"> Actions de sensibilisation et de communication : commerçants, artisans et industriels Réalisation d'évaluation et diagnostics énergétiques 	<ul style="list-style-type: none"> Frais de rémunération Frais de fonctionnement liés à l'opération Prestations extérieures Frais de communication Frais d'organisation d'événements 	<ul style="list-style-type: none"> Collectivités Groupement d'entreprises Associations Chambres consulaires



CONTACTS

Animatrice

Marie Capucine BARRACHIN

Gestionnaire

Albane SICRE

Tél : 03.80.85.50.65

leader@pays-seine-et-tilles.fr

www.pays-seine-et-tilles.fr

Exemples d'actions possibles :

- Campagne de diagnostics de bâtiments,
- Visite d'entreprise exemplaire en matière d'économie d'énergie,
- Mise en place d'un label « entreprise éco-responsable du Pays Seine et Tilles »,
- Organisation de réunion d'information sur les économies d'énergie,
- ...

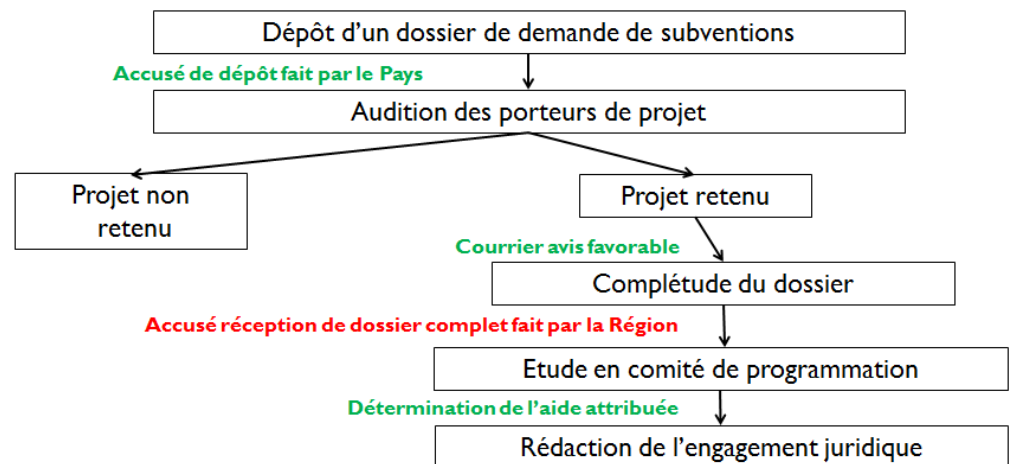
2. Vous pouvez bénéficier de retombés d'autres actions

Certaines actions vont permettre aux entreprises du territoire de bénéficier de retombées comme :

- la rénovation énergétique du patrimoine public,
- la construction de bâtiments énergétiquement performants,
- la promotion des énergies renouvelables,
- le développement des circuits courts et de la vente en directe
- ...

3. La vie d'un dossier de demande de subvention et qui examine les dossiers

Les différentes étapes de la vie du dossier :



Il est étudié par un comité de programmation composé de 27 membres du collège public (élus) dont 14 titulaires et 13 suppléants et de 30 représentants du collège privé (associations, ressortissants de la Chambre de Métiers, de la CCI, ...) dont 15 titulaires et 15 suppléants. Tous ont un rôle décisionnaire tant sur la validation d'un projet que sur l'attribution du montant de la subvention.

L'Autorité de gestion : la Région et l'organisme de paiement : l'ASP sont conviés lors des comités de programmation.

INFOS CLUBS

Vendredi 7 octobre à 9h

Petit-déjeuner de présentation
du relais conseils en
Ressources Humaines pour les
TPE/PME du Pays Seine et Tilles
Lieu : Centre d'hébergement de
Selongey (à côté du Foyer
Lescure)

Vendredi 25 novembre

Visite de la Tuilerie de Chagny,
descente de cave et
découverte d'un cavage
(recherche de truffes)

Secrétariat du Club :

Albane

Tel : 03.80.85.50.60

Fax : 03.80.75.72.72

asicre@clubentreprendre21.fr

4. Autre action menée par le Pays en lien avec la transition énergétique

Le Pays a mis en place une plateforme de rénovation énergétique avec deux axes :

- Le Point Réno pour aider les particuliers dans leur projet de rénovation énergétique ou de leur habitation (permanences physiques et téléphoniques, conseils sur la rénovation, aide aux montages de dossiers administratifs et financiers, ...)
- Des actions visant à sensibiliser les artisans du territoire à la rénovation énergétique et à favoriser leur montée en compétence (organisation d'un forum de la rénovation, visites de chantier, balades thermiques, ...)

A l'issue de cette présentation, les discussions se sont poursuivies autour d'un verre de l'amitié.